

Communiqué de presse

Journées Internationales d'Information Retraite Franco-allemandes

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande, à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite qui se tiendront à la **Carsat - 1 route de Rouffach à COLMAR**, les **14 et 15 novembre 2017**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prenez rendez-vous en téléphonant dès à présent au 03 88 65 24 97 (de 9h à 12h et de 13h à 16h) **ou au 3960** (Impératif : munissez-vous de votre numéro d'affiliation lors de votre appel).



Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,6 milliards de prestations versés à 717.409 retraités
- 773.410 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 30.583 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale